



VERSER SA T.A. A L'ENSTIB 2026

Chaque année, la taxe d'apprentissage versée par les entreprises joue **un rôle déterminant pour l'ENSTIB**. Elle constitue un soutien essentiel à l'ensemble des actions qui permettent à l'école de se développer et d'innover. En choisissant de nous attribuer votre taxe d'apprentissage, **vous vous inscrivez dans une véritable démarche partenariale** avec l'ENSTIB. Vous contribuez directement à la qualité de nos enseignements, à la dynamique de nos projets de recherche, ainsi qu'à l'accueil de stagiaires et d'apprentis. Vous participez également à l'animation d'événements techniques qui font rayonner la filière. Mais surtout, devenir partenaire de l'ENSTIB, c'est rejoindre un réseau actif, solidaire et convivial, entièrement tourné vers l'avenir et le développement des métiers du bois.

Votre soutien est précieux : il fait grandir l'école et toute la filière avec elle.

Laurent Bléron

Directeur de l'ENSTIB

EN CHOISSANT DE VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ENSTIB

- Vous soutenez la seule **École Nationale Publique** des Technologies et Industries du Bois
- Vous avez la possibilité de flécher votre **contribution vers la filière bois**
- Vous participez à l'**amélioration des conditions** de formation de nos étudiants
- Vous accompagnez l'école dans le développement de ses **projets innovants**
- Vous contribuez au **développement de programmes de formation** en prise directe avec vos besoins
- Vous vous inscrivez dans une **démarche partenariale** avec l'école, tout au long de l'année



École Nationale Supérieure
des Technologies et Industries du Bois
27 rue Philippe SÉGUIN - 88000 Épinal
sebastien.thiebaux@univ-lorraine.fr
www.enstib.univ-lorraine.fr



COMMENT OPTIMISER VOTRE VERSEMENT ?

1 VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Où ?	Site NET-ENTREPRISES.FR https://www.net-entreprises.fr
Comment ?	Via votre DSN (Déclaration Sociale Nominative) d'avril 2026
Quand ?	Probablement entre le 5 et le 15 mai 2026 Selon la taille de votre entreprise

2 COMMENT FLÉCHER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ENSTIB ?

La plateforme SOLTéA permet depuis 2023 aux employeurs de choisir les établissements destinataires du solde de la taxe d'apprentissage en toute neutralité et transparence.

Où ?	Plateforme SOLTéA accessible via le lien https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/
Comment ?	Penser à bien renseigner notre numéro UAI : 0881586W
Quand ?	A partir de fin mai jusqu'à courant octobre 2026 https://www.net-entreprises.fr/solde-de-la-taxe-dapprentissage-en-dsn-et-le-service-soltea/

3 NOUS INFORMER DE VOTRE VERSEMENT

Nous informer de votre versement par mail à l'adresse : **sebastien.thiebaux@univ-lorraine.fr**



Pour vous aider dans vos démarches,
n'hésitez-pas à prendre contact avec

Sébastien THIÉBAUX

Tél 03 72 74 96 97

sebastien.thiebaux@univ-lorraine.fr



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

LORRAINE
INP Enstib
Grande école des ingénieurs bois